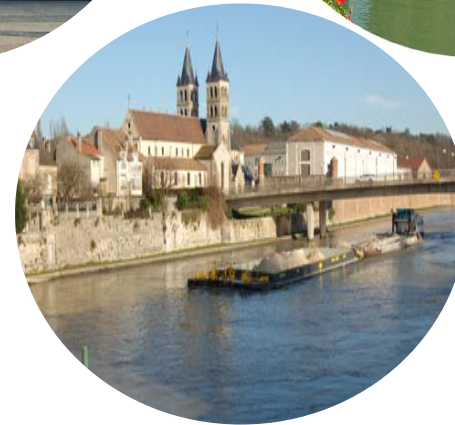




Le développement durable à Melun



*Intervention de **Marie-Hélène GRANGE**,
Adjointe au Maire en charge du Développement Durable et des Espaces Verts*



Le développement durable à Melun

Le développement durable, inscrit au cœur du programme politique de l'équipe municipale, se traduit :

- 1) Dans les projets d'aménagement
- 2) Dans la gestion des services de la ville
- 3) L'élaboration d'un Agenda 21 du territoire



De nombreux dispositifs (sociaux, culturels, de coopération, économiques, ...) sont mis en œuvre

À Melun, notre présentation développera le volet environnemental de la ville.

« **Le développement durable est un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles, sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.** »
(Rapport Brundtland, 1987).

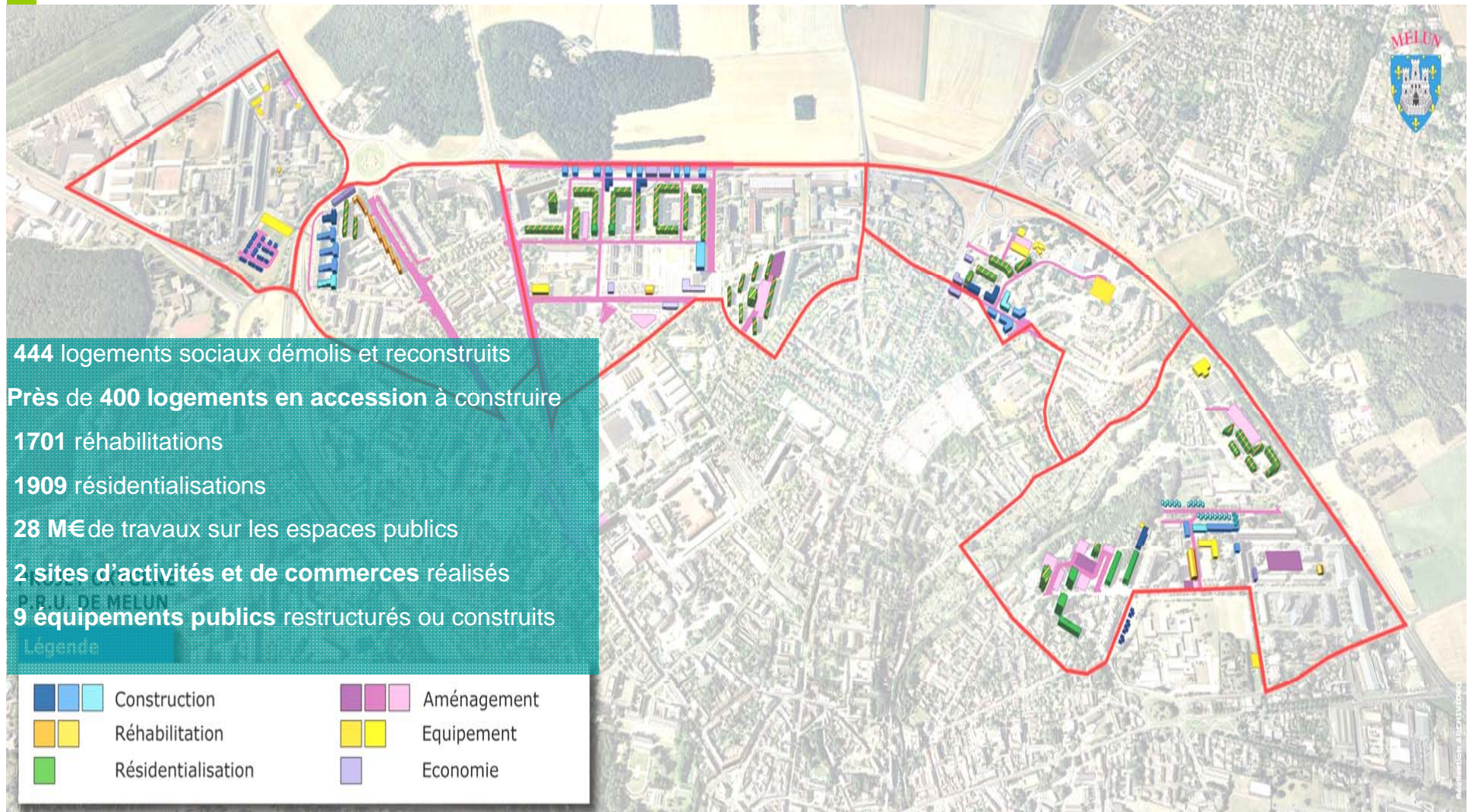


1) Dans les projets d'aménagement



Un Programme de Rénovation Urbaine durable

L'intégration d'un Système de Management Environnemental (SME)
dans la conduite du Programme de Rénovation Urbaine



Le Système de Management Environnemental (SME)

Objectifs et définition du Système de Management Environnemental :

- **Assurer la cohésion territoriale et la valorisation de la nature en ville**
 - Assurer l'intégration du quartier dans le réseau de « corridors » écologiques à l'échelle du grand territoire
 - Désenclaver le territoire par des liaisons avec les quartiers périphériques existants et à créer
- Assurer une mixité fonctionnelle et sociale à l'échelle du quartier
- Assurer une mixité générationnelle et sociale dans les espaces publics et dans les bâtiments
- **Proposer des solutions alternatives à la voiture et moins polluantes**
(liaisons douces, transports collectifs avec le Bus à Haut Niveau de Service)
- **Assurer une maîtrise des consommations énergétiques** : conception d'un quartier basse consommation d'énergie, à faible émission de gaz à effet de serre
- **Concevoir un quartier économe en ressources épuisables** (eau, produits et matériaux économes en ressources épuisables, ...)
- **Préserver la qualité des milieux du sol et du sous-sol** (agir sur le rejet d'eaux pluviales, Maîtriser la pollution des sols)
- Maîtriser les impacts sur la santé humaine.



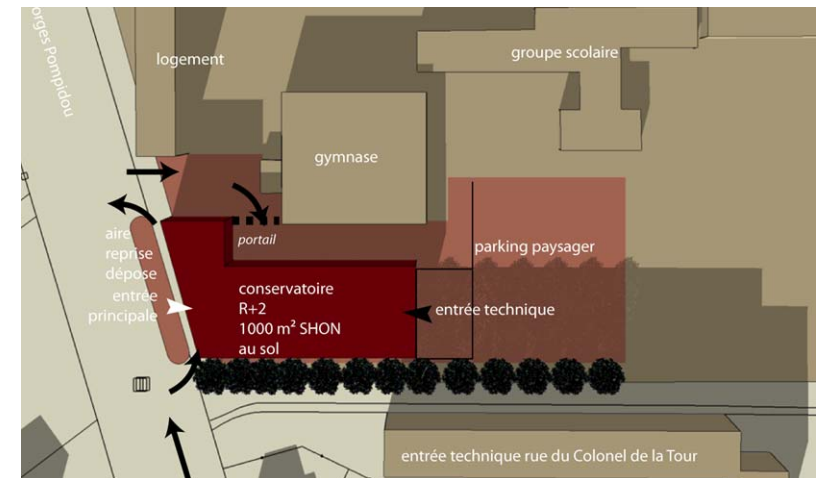
Exemples de Bâtiments Basse Consommation



L'Ecopôle Loïc Baron

Un immeuble de bureaux au cœur du quartier Montaigu architecture bio-climatique, ossature bois, toiture végétalisée

Un nouveau Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement communautaire relié au réseau géothermique installé dans les Hauts de Melun



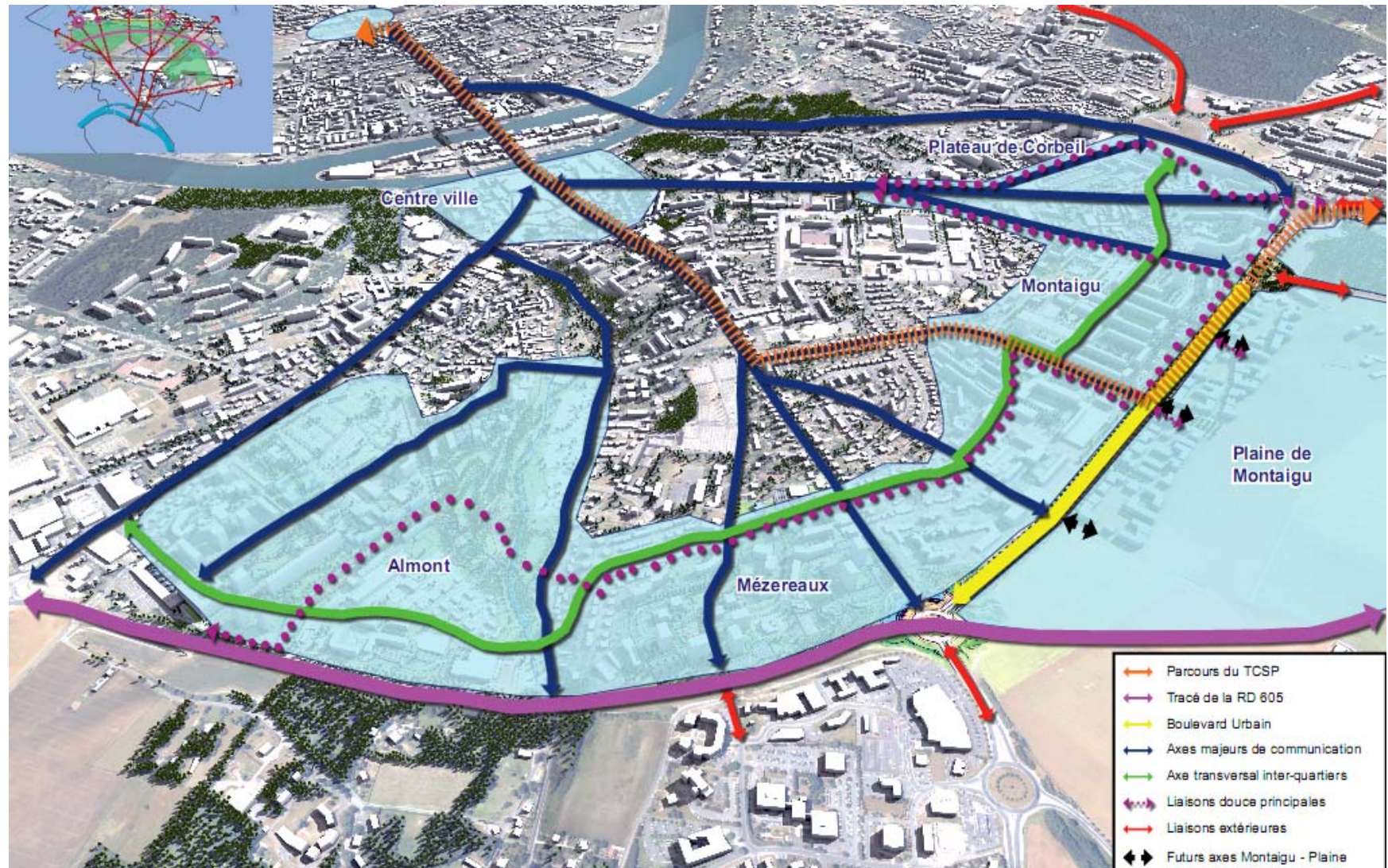
Un réseau géothermique depuis 1969 : Melun pionnière en Ile-de-France



- Un puits « industriel », qui couvre 65 % des besoins de 6 500 logements.
- Un projet d'extension du réseau pour alimenter le futur écoquartier.
- Des gains sur la facture des usagers de 20 à 25 % »,

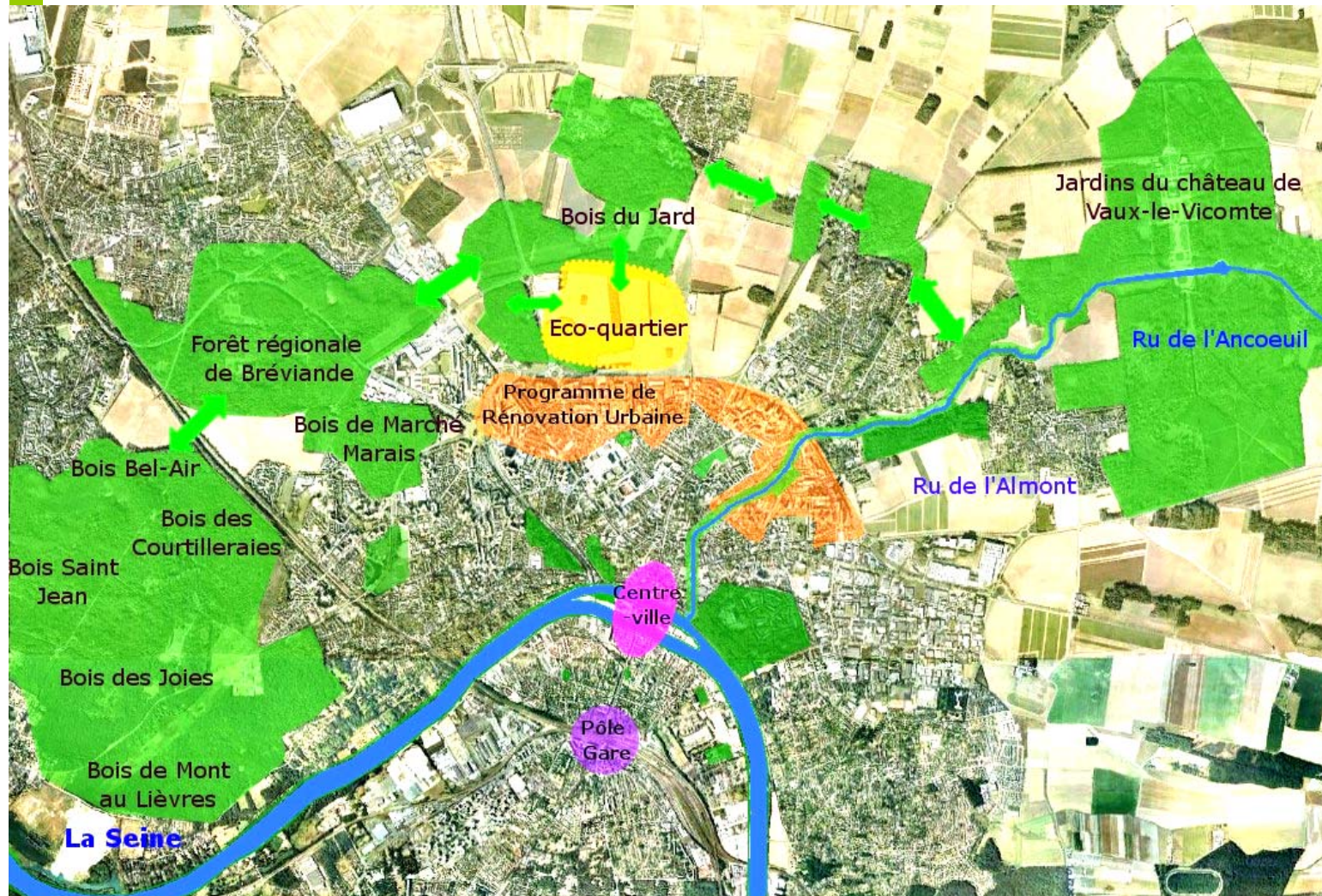


Les déplacements multimodaux : de nouveaux modes de vie urbains



Le futur éco-quartier et l'étude du corridor écologique

Une démarche globale conduite par :
l'Approche Environnementale de l'Urbanisme de l'Ademe
(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)



Faire de Melun, une Ville durable, adaptable... et désirable



2) Dans la gestion des services de la ville



Une politique de gestion plus durable des services municipaux

- Mise en place d'une politique d'achats responsables (produits d'entretien éco-labellisés en 2010, fournitures en 2011).
- Dématérialisation d'actes administratifs et de la correspondance interne et externe.
- Tri et recyclage dans les services (plan papier, piles, consommables,...)
- Installation de nouveaux équipements économes en eau (mousseurs, réducteurs sur robinet (jusqu'à 50% d'économie), chasses à double niveau d'eau plus économes.
- Mise à disposition de vélos dont des vélos à assistance électrique pour les réunions inter-services.



Une incitation à la mobilité douce

- Construction progressive par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine d'un réseau de pistes cyclables qui couvrira 125 km à terme sur le territoire communautaire.
- Mise en place de zones 30 et de rues semi-piétonnes dans l'hyper-centre, ...
- Février 2010 : Lancement d'un pédibus pilote dans un groupe scolaire, en partenariat avec les parents volontaires.



La gestion de l'eau et de la biodiversité dans les espaces verts : un enjeu récurrent

Soumise à des arrêtés « sécheresse » réguliers, Melun a pris plusieurs mesures pour limiter la consommation d'eau potable :

- depuis 10 ans, **pratique** de la micro-irrigation avec un système programmable de **goutte-à-goutte «drip-line»** permettant d'apporter aux plantes la bonne quantité au meilleur moment.

> dans massifs floraux et jardinières

- Suppression de l'arrosage des pelouses
- Diminution de 20% de la production florale
- Sélection de plantes peu consommatrices en eau : Vivaces, graminées



En projet : Installation de récupérateurs d'eaux pluviales sur les nouveaux bâtiments communaux



La gestion de l'eau et de la biodiversité dans les espaces verts : un enjeu récurrent

- Pratique du griffage des massifs de fleurs
(1 griffage = 2 arrosages économisés)
- Pratique du paillage naturel qui limite l'arrosage :
70% des massifs sont paillés



La gestion de l'eau et de la biodiversité dans les espaces verts : un enjeu récurrent

- désherbage thermique sur les espaces stabilisés et désherbage manuel dans les massifs.
- Emploi d'engrais organiques (35%)
- Fauchage tardif à l'automne, sur les accotements des voies urbaines, les talus, les bords de Seine,
- Plantation de vivaces au pied des arbres pour éviter de désherber et préserver les pieds des arbres et les enrichir.
- Réduction de 80% des désherbants arbustes et 98 % de produits phytosanitaires



Depuis 15 ans, Melun est la 1ère ville de Seine-et-Marne à pratiquer la lutte biologique dans les Serres Municipales



Actions de sensibilisation aux habitants et scolaires



La Fête de la Nature

*Les Jardins Familiaux
(accueil des classes)*



La Journée de la Mobilité



La Semaine du Développement Durable



Aide à la création d'une AMAP



3) L'Elaboration d'un Agenda 21



L'Agenda 21 local de Melun, programme d'actions pour un 21ème siècle durable

- L'avenir de Melun et des grands enjeux planétaires nous concernent tous, c'est pourquoi pour aller plus loin dans sa démarche de développement durable, la ville a décidé d'élaborer un Agenda 21 local. Cette démarche permet d'associer tous les acteurs de la ville et les habitants pour agir au plus près du terrain.

Agenda = un programme d'actions

21 = pour un 21ème siècle durable

Local = mis en œuvre au niveau local tel qu'une commune, une école, une entreprise, une association.

Par **Agenda 21 Local**, on entend un programme d'actions pour un 21ème siècle durable, élaboré avec les citoyens au niveau local.



L'Agenda 21 local de Melun, programme d'actions pour un 21ème siècle durable

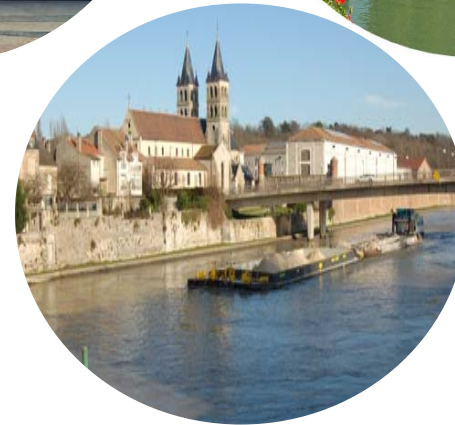
Il fait référence au programme d'actions adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio en juin 1992.

Ses principaux objectifs sont :

- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
- la production et la consommation de biens et de services responsables,
- la protection de la biodiversité et du climat,
- la gestion des ressources naturelles.



MERCI !



Contact

Marie-Hélène Grange / Mhgrange@ville-melun.fr

Adjointe au Maire, en charge du développement durable et de l'Agenda 21

